



INFORMATIONS

Encore une semaine et le dé-confinement sera là. Chaque douanier à une façon différente de l'entrevoir, ceux qui ont travaillé à domicile veulent du lien social, ceux qui ont bénéficié d'AEA ont peut-être envie de se rendre utile, ceux qui ont gardé leurs enfants s'inquiètent de l'ouverture ou non des écoles, ceux qui ont fait du présentiel ont peut-être besoin de vacances, ceux qui sont éloignés de leur famille ont envie de leur rendre visite, ceux qui ont perdu un proche voudraient faire leur deuil ...

Les questions sont nombreuses et, bien évidemment, nous ne sommes que des humains et nous n'aurons pas réponse à tout.

La seule chose que nous savons c'est ce que la CGT a toujours défendu depuis le 16 mars :

le collectif, la solidarité, l'humain.

Quel que soit notre grade ou notre branche, nous méritons tous d'être traités avec déférence car là où le douanier a pu se rendre utile et exercer ses missions, il l'a fait.

Depuis le début du confinement, la CGT locale participe à des audioconférences avec l'administration et fait remonter vos doléances. Ceux qui en ont bénéficié le savent.

Le temps est à l'action pas à la communication.

En ce qui concerne le décret sur les congés ; rien ne se réglera en local. La CGT au niveau national a demandé l'abrogation de ce décret. Il est en effet inadmissible que les douaniers soient sanctionnés. Il en est de même pour la prime.

La CGT l'a affirmé et elle le ré-écrit ici noir sur blanc, cette histoire de congés et de prime sera le déclencheur d'une ambiance délétère dans les services.

Enfin, l'administration nous a proposé de tenir un comité technique jeudi prochain afin de reprendre le dialogue social. La CGT a exprimé son écœurement face à une administration qui décide de maintenir un groupe de travail le 18 juin sur le transfert des missions douanières vers Finances Publiques ... **Voilà à quoi ressemble le dialogue social sauce Direction Générale !**

Par conséquent, la CGT a décidé avec les autres organisations syndicales de maintenir les audioconférences telles qu'elles existent depuis le 16 mars et de boycotter ce comité technique. Par ailleurs, l'intersyndicale a convenu avec l'administration de l'envoi d'un compte-rendu administratif afin que chaque collègue ait le même niveau d'informations.

Le Directeur Interrégional a également prévu en CHSCT en présentiel le 5 juin avec un ordre du jour réduit évidemment.

La CGT reste en relation directe avec la division et la direction ; c'est pourquoi vous pouvez nous interpeller pour toutes demandes, questions, interrogations, craintes, en particulier sur la mise en place du PRA (plan de reprise d'activité) ; nous nous ferons vos portes-paroles.

